



Remboursement sinistres vol habitation

Par **alain5667272728**, le **13/12/2012 à 04:38**

Bonjour, rnJe suis en désaccord avec mon assureur suite à un cambriolage et toutes mes tentatives pour résoudre ce désaccord échouent. Je pense que mon dossier est solide et voudrais savoir la démarche à suivre pour faire valoir mes droits (dépôt de plainte?). Cordialement.

Par **chaber**, le **13/12/2012 à 07:17**

bonjourrnnsans connaissance de votre litige, je peux déjà vous préciser qu'un dépôt de plainte sera classé sans suite, car il s'agit d'une affaire civile vous opposant à votre assureur

Par **alterego**, le **13/12/2012 à 09:12**

Bonjour,rnrnÊtre en désaccord avec son assureur est courant tout comme le pourcentage exorbitant d'assurés qui ne prennent pas la peine de lire et/ou de comprendre les clauses de leur(s) contrat(s), quand lui maîtrise ses contrats sur le bout des doigts.rnrnSi le litige persiste, vous devrez avoir recours à un avocat.rnrnCordialement